



*Bouzic, le 5 décembre 2020*

*Chers amis,*

*ces derniers mois, sous la contrainte de la situation sanitaire, nous avons dû réduire nos activités et ajourner plusieurs manifestations. Réunir l'assemblée générale n'a pas été non plus chose facile depuis le premier confinement du printemps 2020.*

*Aujourd'hui encore, l'espoir de nous retrouver tous ensemble pour enfin tenir une assemblée traditionnelle et passer une bonne soirée est douché par la recrudescence de la circulation du virus.*

*Pour autant, nous avons un acte associatif à valider avec la modification de nos statuts pour, d'une part, permettre l'affiliation de nos « spéléologues maison » à la Fédération Française de Spéléologie et ainsi garantir l'assurance de cette activité, y compris pour tout membre de l'association qui souhaiterait faire un tour sous terre, d'autre part, toiletter nos statuts pour les mettre en conformité et élargir l'entrée au bureau à tous les responsables de nos cercles d'activités.*

***En conséquence, nous maintenons notre assemblée générale, qui devient AG extraordinaire en raison de la modification des statuts, ce samedi 11 décembre à 18H30 à la salle des fêtes de Bouzic.***

*Devant la situation sanitaire, nous sommes bien conscients que certains d'entre-vous ne souhaiteront pas assister en présentiel à ces travaux. C'est pourquoi vous trouverez joint à ce courrier le matériel qui vous permettra de régler votre cotisation 2022 et de participer au vote sur la modification des statuts par simple retour de la fiche renseignée : en main propre, par courrier postal ou électronique.*

*Nous espérons retrouver toutes nos activités et manifestations courant 2022. L'assemblée de samedi permettra de relancer les projets et de dresser un premier calendrier prévisionnel.*

*Bien à toutes et à tous, les co-présidents*

*Thierry FELIX & Arnaud TREMOULET*